

## Introduction :

L'expression « culture de la paix » a vu le jour au cœur de l'Afrique, plus précisément à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, au congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes réuni à l'initiative de l'UNESCO du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1989.

La déclaration finale appelée « déclaration de Yamoussoukro sur la paix dans l'esprit des hommes », invite les Etats, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les communautés scientifiques, éducatives et culturelles du monde, ainsi que tous les particuliers à « contribuer à la construction d'une nouvelle vision de la paix par le développement d'une « culture de la paix » fondée sur les valeurs universelles de respect de la vie, de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance, des droits de l'homme et d'égalité entre femme et homme ».

A la suite d'une demande formulée par le Conseil Exécutif de l'UNESCO à sa 140<sup>ème</sup> session, le Directeur général a soumis un programme d'action visant à promouvoir une culture de la paix.

Cette notion a été élargie depuis par de nombreuses réunions et conférences internationales. Le tout a abouti à la 28<sup>ème</sup> conférence générale de l'UNESCO qui a reconnu dans la promotion de la culture de la paix, un objectif directeur. Depuis 1996, la culture de la paix fait partie des programmes majeurs de l'UNESCO.

Sur le sens du concept, il est utile de se référer à la résolution des Nations Unies, NU A/53/243 dite déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix ; elle organise en neuf domaines, un référentiel normatif pour la réalisation de la culture de la paix.

L'article premier de la déclaration donne la dernière et la plus complète définition de la culture de la paix « comme l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur :

- a) Le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération ;
- b) Le respect des principes de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États et de la non intervention dans les questions

qui relèvent essentiellement de la juridiction nationale de tout État quel qu'il soit, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international ;

- c) Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et leur promotion ;
- d) L'engagement de régler pacifiquement les conflits ;
- e) Les efforts déployés pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures en ce qui concerne le développement et l'environnement ;
- f) Le respect et la promotion du droit au développement ;
- g) Le respect et la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes ;
- h) Le respect et la promotion des droits de chacun à la liberté d'expression, d'opinion et d'information ;
- i) L'adhésion aux principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité, de coopération, du pluralisme, de la diversité culturelle, du dialogue et de la compréhension à tous les niveaux de la société et entre les nations; et encouragés par un environnement national et international favorisant la paix et dont l'instauration dépend d'un environnement national et international propice».

En somme, la question centrale est de savoir si la Côte d'Ivoire, à travers la Chaire UNESCO, s'est appropriée la Culture de la Paix.

Quels sont ses acquis dans le domaine de la culture de la paix ?

Et quel impact cette appropriation a eu sur le processus de crise en Côte d'Ivoire, plus précisément sur la phase de sortie de crise dans laquelle nous sommes actuellement.

## **I-HISTORIQUE**

### **A-L'IDEE DE CREATION D'UNE CHAIRE UNESCO POUR LA CULTURE DE LA PAIX : UN ACTE SYMBOLIQUE**

L'idée de la création de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix est née d'une concertation de Recteurs et Présidents d'Universités lors du colloque sous-régional sur les Conflits actuels et culture de la Paix, organisé en juin 1995 à Abidjan par la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO. Cette Chaire est perçue comme **une réponse aux nombreux conflits armés, troubles sociaux et crises politiques qui secouent l'Afrique d'une part.**

De l'autre, elle souligne **l'importance de la paix et la nécessité de promouvoir les droits de l'homme et de la démocratie.**

De ce qui précède, il apparaît clairement que la création d'une Chaire UNESCO dont le porte feuille est celui du concept de la culture de la paix, est le symbole même de l'émergence et de la vulgarisation du concept de « culture de la paix ». La mission première, comme nous le verrons plus loin, étant de réaliser les 9 points du concept.

### **B-LE LANCEMENT DES ACTIVITES : UNE MATERIALISATION DE LA CREATION**

Le 5 décembre 1997, la convention d'établissement de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix, à l'Université de Cocody, fut signée à Yamoussoukro, par Frederico Mayor alors Directeur général de l'UNESCO et le Professeur Hauhouot Asseypo, alors Président de l'Université de Cocody, en marge des cérémonies de remise des clés de la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix au Directeur Général de l'UNESCO.

## **II-LES MISSIONS**

### **A-DES OBJECTIFS ORIENTES VERS LA PROMOTION DE LA CULTURE DE LA PAIX**

La Chaire dont la cérémonie inaugurale s'est déroulée à l'Amphi de l'ENSEA, le 3 mai 1999 en présence de Monsieur Arsène Usher Assouan alors Conseiller spécial du président Bédié et de l'ex-secrétaire général du CAMES, Monsieur Moumouni Ouiminga, aura particulièrement une vocation sous-régionale et servira de cadre de réflexion et de débat sur les problèmes du continent. La Chaire permettra aussi de renforcer la coopération scientifique internationale, le transfert des connaissances et les échanges interuniversitaires, en mettant en place un pôle sous-régional d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le domaine de la culture de la paix. Elle a démarré effectivement ses activités le 18 décembre 2000.

La Chaire vise essentiellement la promotion, par la qualité de l'éducation et de la recherche, de la démocratie, des droits de l'homme, de l'esprit de tolérance et des autres valeurs propres à une culture de la paix. Eu égard à cette fin, elle ambitionne :

-de favoriser une meilleure compréhension de l'environnement, de l'histoire culturelle et sociale des Etats, surtout africains ;

-De contribuer à la transformation des structures et institutions, afin de favoriser une mutation en faveur d'une plus grande ouverture sur une culture de la paix ;

Au terme de dix ans d'activités, et vu les réalités nouvelles, la Chaire UNESCO a jugé utile de renforcer ses objectifs tout en les réadaptant aux défis nouveaux.

## **B-DES OBJECTIFS RENFORCES ET READAPTES**

Initialement orienté sur les domaines de la prévention, gestion et résolution des conflits d'une part, et du droit international et action humanitaire, de l'autre la Chaire UNESCO a jugé utile de dresser un bilan de ces activités de recherche et d'enseignements.

Ainsi, en s'inscrivant dans la réforme générale du système éducatif, notamment le LMD, la Chaire UNESCO a élargi ses domaines de formation en prenant en compte les nouveaux défis tels que le développement durable, la gestion des projets, la logistique humanitaire et les droits humains.

## **III-LES ACQUIS DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE DE LA PAIX**

Depuis sa création, la Chaire UNESCO pour la culture de la paix connaît un bilan positif en termes d'activités pour la promotion de la culture de la paix. L'essentiel des ses actions s'analysera sous l'angle de la formation (A), de la recherche (B) et des actions de terrain (C).

### **A-LA FORMATION**

Les formations à la Chaire UNESCO se déclinent sous les deux aspects classiques notamment la formation diplômante et la formation continue. On y adjoindra les séminaires et colloques.

La formation diplômante se déroulait jusque là, sous la forme du DEA et de la thèse unique. Elle recrutait parmi les titulaires d'une Maîtrise d'enseignement supérieur, ou d'un diplôme équivalent. Elle préparait au DEA et éventuellement au doctorat. Les enseignements étaient organisés sous forme de modules au nombre de cinq. Chaque module comprenait 2 à 3 unités de valeurs.

Mais depuis janvier 2010, les cours dispensés à la Chaire UNESCO s'organisent autour de deux domaines principaux, notamment :

**\*Sciences juridiques, politiques et administratives**

**Mention : Droit international et Sciences politiques**

Spécialité Droit international et Spécialité Sciences politiques

**Mention : Action humanitaire et Développement durable**

Spécialité Action humanitaire et Spécialité Développement durable

**\*Sciences de l'homme et de la société**

**Mention : Culture de la paix, prévention et résolution de conflits**

Spécialité Culture de la paix et Spécialité Prévention et résolution de conflits

**Mention : Gestion de Projets et logistique humanitaire**

Spécialité Gestion de projets et Spécialité logistique humanitaire

La formation continue quant à elle, est une réussite totale. Elle est très sollicitée et compte à ce jour, plus de 250 auditeurs issus de toutes les classes socio professionnelles. Dans le cadre de la gestion de projets de solidarité internationale et de développement durable, la formation continue a contribué au renforcement des capacités des directeurs et coordonnateurs des programmes nationaux dans le domaine de la santé. A cet effet, cette marque de confiance a permis à la Chaire UNESCO de signer un accord de partenariat avec le Ministère de la santé, en vue d'assurer la formation des médecins et du personnel paramédical ivoirien. La Chaire UNESCO forme aussi les membres des staffs techniques du système des Nations Unies à la gestion des projets. Il en est de même pour certains personnels de l'ONUCI, du PNUD, du FNUAP et même du GTZ quoique n'étant pas issue du système des Nations Unies. Il ne faut surtout pas oublier le nombre d'ONG nationales que la Chaire UNESCO accompagne dans la conception et la mise en œuvre des projets. A ce titre, la Chaire UNESCO est en partenariat avec une dizaine d'ONG ivoiriennes, qu'elle

appui techniquement notamment, l'ONG OIP (Organisation Ivoirienne pour la Paix), la Fondation FIADJOE, l'ONG PASPA/FCIEX (Femmes Côte d'Ivoire Expériences), l'ONG Service For Peace, l'INADES à travers le CERAP (Centre de Recherche et d'Action pour la Paix) etc...

Dans le cadre de la formation continue en culture de la paix, c'est tout à fait la même qualité des participants. La chaire UNESCO assure la formation de personnels de l'armée ivoirienne, des officiers et sous-officiers et surtout les fonctionnaires issus des institutions importantes telles que la médiation où nous comptons, après une rencontre avec l'instance dirigeante, faire équiper la bibliothèque.

Les formations diplômantes et qualifiantes n'ont véritablement de sens que si l'on organise des séminaires, des colloques et des conférences.

En effet, la Chaire UNESCO pour la culture de la paix s'est beaucoup investie dans ce domaine. Elle compte à son actif, plus de quarante séminaires.

On peut citer :

- Les ateliers « *Femmes, Démocratie et Bonne Gouvernance* » et le « *Web comme vivier de la culture démocratique* », qui se sont tenus les 10 et 11 mai 2002.
- Le colloque dont le thème est : « *Pour une Université citoyenne, creuset de la démocratie et de la paix* » du 25 au 30 mai 2003,
- Du 5 au 12 décembre 2007, le séminaire de formation en droit de l'homme des Chaires UNESCO francophones d'Afrique, organisée en partenariat avec UPEACE (Université des Nations Unies pour la Paix) ;

- De décembre 2007 à juin 2008, la revue des crises et conflits en Côte d'Ivoire, pour le compte du PNUD, et ce, dans le cadre de l'élaboration de la politique générale de la réconciliation et de la cohésion nationales ;
- Du 8 mai au 30 juin 2009, la formation du corps préfectoral ivoirien et de la société civile ivoirienne, à la médiation des conflits et à cohésion sociale, en partenariat avec l'ONUCL.

En 2005, la Chaire UNESCO a institué « Les Conférences de la Chaire », en rapport avec la situation socio-politique, à raison d'une conférence publique par mois. Ces conférences ont connu un succès tel qu'elles ont créé un besoin. Leur impact formateur a été certain.

En voici quelques titres :

- l'Unité africaine à l'épreuve des faits : de l'échec de l'OUA à la création de l'Union Africaine ;
- Mondialisation et souveraineté nationale
- L'opération Désarmement, Démobilisation et Réinsertion : outil efficace de sortie de crises politico-militaires en Afrique ?
- La justice pénale internationale ;
- Le système judiciaire en Côte d'Ivoire.

## **B-LA RECHERCHE**

Les travaux et activités de recherche de la Chaire UNESCO s'articulent-ils autour de quatre thèmes centraux, notamment :

- Prévention, gestion et résolution des conflits

-Action humanitaire et développement durable

-Droit international et sciences politiques

-Gestion de projets et logistique humanitaire

Ces thèmes se déclinent en 8 axes au total.

## **THEME I-PREVENTION, GESTION ET RESOLUTION DES CONFLITS**

### **-AXE 1-PREVENTION DES CONFLITS**

#### **Thématique 1 : La paix en Côte d'Ivoire**

**Sujets soutenus :**

**Mémoires :**

-La citoyenneté, condition de la paix sociale

-Le traitement de l'information politique dans la presse écrite ivoirienne et son impact sur la paix sociale

-La participation des femmes au processus de paix en Côte d'Ivoire

-Education scolaire à la citoyenneté et à la culture de la paix : Etude des modalités de mise en œuvre

-L'enseignement de la philosophie dans le secondaire en Côte d'Ivoire et l'éducation à la paix

-Droit d'ingérence et paix

-Les événements du 19 septembre 2002 : processus de traitement de l'information par quatre journaux ivoiriens

-Le journalisme politique dans la détérioration du climat de paix en Côte d'Ivoire : l'exemple de la presse écrite de 1990 à nos jours

-Rôle des media dans la naissance et la diffusion des rumeurs en Côte d'Ivoire du 19 septembre 2002 à 2005

-Le conflit du 19 septembre 2002 et l'image de la Côte d'Ivoire dans les media français le « Monde » et « Le Figaro »

-Les structures sociales traditionnelles comme facteurs de prévention des conflits

-Les Accords de paix et l'issue de la crise en Côte d'Ivoire

-Latence de guerre en Côte d'Ivoire : Etude dialectique et conditions d'exorcisme

### **Thèse:**

-Education scolaire à la citoyenneté et à la culture de la paix : Etude des modalités de mise en œuvre

### **Sujets en cours :**

-Problématique de la démocratie et des conflits en Côte d'Ivoire de 1990 à 2000

### **Thématique 2 : La paix en Afrique**

#### **Sujets soutenus :**

#### **Mémoires :**

-Intégration régionale et paix dans la sous-région ouest africaine

-Les NTIC en rapport avec la culture de la paix dans l'espace CEDEAO

- Justice transitionnelle et processus de paix et de réconciliation : le cas de la Sierra Leone

-Sous-développement économique et problématique de la promotion de la culture de la paix en Afrique de l'ouest

-Droit d'ingérence et paix

### **AXE 2-GESTION ET RESOLUTION DES CONFLITS**

#### **Thématique 1 : Les mécanismes de gestion et de résolution des conflits**

#### **Sujets soutenus :**

## **Mémoires :**

- Mécanismes de prévention et de résolution des conflits chez les Senoufo
- La médiation internationale dans la gestion des crises internes : le cas de la Côte d'Ivoire
- Les médiations exogènes dans la Résolution du conflit en Côte d'Ivoire

## **Sujets en cours :**

- Les mécanismes de prévention des conflits dans les sociétés traditionnelles : le cas des Agni
- Mécanismes internes de dévolution du pouvoir et prévention des conflits en Afrique de l'ouest : cas de l'Ebeb chez les Adioukrou de Dabou en Côte d'Ivoire
- Les mécanismes de règlement des conflits armés de l'OUA à l'UA, de 1963 à 2006
- Les mécanismes traditionnels de prévention des conflits et le maintien de la paix
- Mécanismes de prévention, de gestion et de transformation des conflits dans la région du Zanzan : exemple des Koulango
- Le types de conflit et leurs modes de résolution en Côte d'Ivoire : le cas des peuples Krou

## **Thématique 2 : Conflits fonciers**

### **Sujets soutenus :**

#### **Mémoire :**

- L'institution du tutorat et conflit foncier rural dans l'ouest ivoirien : le cas de Fengolo dans la sous-préfecture de Duékoué
- Conflit foncier rural et conflit politique en Côte d'Ivoire
- La perception de la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au foncier rural par les populations ivoiriennes : cas du village d'Adjamé-Bingerville

## **Thèse :**

Gestion des conflits fonciers ruraux dans la recherche de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire : cas de la région du Bas-Sassandra

## **Sujets non explorés :**

-La problématique de l'immatriculation foncière en Côte d'Ivoire : panacée aux conflits fonciers récurrents

## **Thématique 3 : Les Organisations Internationales et les nouveaux acteurs dans la gestion des conflits**

### **Mémoires :**

-La CEDEAO et le règlement du conflit libérien

-Les confessions religieuses dans la gestion des conflits en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire

-Les anciennes puissances coloniales et la résolution des conflits armés en Afrique

-Les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies dans le règlement des conflits internationaux : le cas de l'Irak

-Les organismes d'aide humanitaire et leur implication dans le processus de gestion et de règlement des conflits

## **THEME II-ACTION HUMANITAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **AXE 3-ACTION HUMANITAIRE**

## **Thématique 1 : La mise en œuvre de l'action humanitaire**

### **Sujets soutenus :**

### **Mémoires :**

-L'action humanitaire de l'ONU au Rwanda et en Somalie de 1991 à 2003

-L'action humanitaire de l'ONU et de l'UA en RDC

-La problématique de la mise nationale des normes du droit international humanitaire : le cas de la Côte d'Ivoire

-Le CICR dans les conflits armés et les situations de trouble : inspection des lieux de détention des personnes privées de liberté

**Sujets non explorés :**

L'action humanitaire militaire

L'action humanitaire non gouvernementale

**Thématique 2 : La qualité de l'action humanitaire**

**Sujets soutenus :**

**Mémoire :**

*-Réflexions sur la professionnalisation des ONG ivoiriennes pour une action humanitaire dynamique*

**Sujets non explorés :**

Synergie qualité

Les normes : le « sphere project »

La norme AFNOR et l'action humanitaire

La certification de l'action humanitaire

La portée du guide synergie qualité

Le compas dynamique : outil de qualité de l'action humanitaire

**Thématique 3 : Action humanitaire et sécurité humaine**

**Sujets soutenus :**

**Mémoire :**

-De la sécurité de l'action humanitaire dans les nouveaux conflits : cas du conflit du Libéria

-Le déminage humanitaire : procédés et technologies de détection des mines terrestres

## **AXE 4-DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **Thématique 1 : Environnement et développement durable**

**Sujets soutenus :**

**Mémoire :**

-Conséquences humanitaires d'une décharge non contrôlée sur la vie des populations : le cas des habitants d'Akouédo village

**Sujets non explorés :**

- La Responsabilité Sociale de l'Entreprise
- Entreprise et sauvegarde de l'environnement
- Les déchets toxiques
- Assainissement du cadre de vie
- Pollution et nuisances

### **Thématique 2 : Société civile et développement durable**

**Sujets en cours :**

**Thèse :**

-Professionnalisation des ONG ivoiriennes pour un développement durable

**Sujets non explorés :**

Les Organisations de la Société Civile et la question de l'environnement

### **Thématique 3 : Genre et développement durable**

**Sujets soutenus :**

**Mémoires :**

- La participation des femmes au processus de paix en Côte d'Ivoire
- Femmes, paix et intégration sociale en Côte d'Ivoire

**Sujet non exploré :**

Violence basée sur le genre

**Thématique 4 : Développement, pauvreté et inégalités**

**Sujets non explorés :**

- Education pour tous et développement durable
- Equité et développement durable
- Océanographie et écologie marine
- Propagation et Environnement Acoustique
- Economie de l'environnement
- Environnement et Santé
- Gestion durable des villes
- Les énergies renouvelables
- L'urbanisation et l'habitat
- Etude impact environnemental

**Thématique 4 : Rôle des technologies de l'information et la gestion du développement durable**

**Sujets non explorés :**

- NTIC et gestion de l'environnement
- Moyens de communication pour l'éducation à l'environnement

**THEME III-DROIT INTERNATIONAL ET SCIENCES POLITIQUES**

**AXE 5-DROIT INTERNATIONAL**

**Thématique 1 : La répression des infractions commises en période de conflits armés**

## **Sujets soutenus :**

### **Mémoires :**

- La responsabilité pénale des criminels de guerre : la solution de la jurisprudence internationale.
- La répression des crimes graves contre la personne humaine : le cas de la CPI
- La justice pénale internationale et la sauvegarde de la paix

### **Sujets en cours :**

#### **Mémoire :**

- Les Tribunaux pénaux internationaux

## **Thématique 2 : Les protections catégorielles**

### **Sujets soutenus :**

#### **Mémoires :**

- Prise en charge et insertion économique des Réfugiés : cas des Réfugiés Libériens en Côte d'Ivoire
- L'assistance aux personnes victimes de conflits armés : le cas des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire
- Problématique de la réinsertion sociale des enfants victimes de guerre en Côte d'Ivoire : le cas de la région des lagunes-Abidjan
- Distinction entre combattants et civils en situation de conflits armés
- Conflits, Réfugiés, personnes déplacées
- La protection juridique du personnel humanitaire en zones de conflits armés
- La politique d'insertion des Réfugiés Libériens dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire, bilan et perspectives
- La protection juridique de l'enfant en conflit : cas de la Côte d'Ivoire
- Le HCR et la question des réfugiés en Afrique de l'ouest

## **AXE 6-SCIENCES POLITIQUES**

### **Thématique 1 : Gouvernements, administrations et politiques publiques**

#### **Sujets non explorés :**

- Communication et politique publique
- Sciences politiques et administrations

### **Thématique 2 : Gouvernance territoriale**

#### **Sujets non explorés :**

- Décentralisation : les conseils généraux
- Aménagement du territoire

### **Thématique 3 : Bonne gouvernance et démocratie**

#### **Sujets non explorés :**

- Démocratie locale
- Lutte contre la corruption
- La gouvernance associative
- Les politiques de bonne gouvernance
- Les Politiques d'Ajustement Structurel

## **THEME IV-GESTION DE PROJETS ET LOGISTIQUE HUMANITAIRE**

### **AXE 7-GESTION DE PROJETS**

#### **Thématique 1 : Les modes de gouvernance en gestion de projet**

#### **Sujets non explorés :**

- Gestion organisationnelle de projet
- La gouvernance des projets
- Modes de gouvernance et de gestion de projet

## **Thématique 2 : La gestion de projet en partenariat et en réseau**

### **Sujets non explorés :**

- Performance des réseaux d'ONG
- Performance des réseaux d'entreprises
- Collaboration publique-privée pour la prestation des services publics : modes de gouvernance et mécanismes de coordination pour en assurer le succès.

## **Thématique 3 : La gestion des projets d'innovation**

### **Sujets non explorés :**

- Secret et protection des actifs intellectuels dans les organisations.
- Production et partage du savoir.
- Gestion de projet dans les organisations à but non lucratif.
- Développement de nouveaux produits.
- La gestion de projets technologiques inter-organisationnels: L'analyse des projets Techniques d'Information au sein des chaînes d'approvisionnement.
- La contribution organisationnelle des bureaux de projet : une analyse intersectorielle.

## **Thématique 4 : Les compétences et le transfert des apprentissages**

### **Sujets non explorés :**

- Gestion des compétences requises par les entreprises pour créer de la valeur par l'innovation.
- Analyse des besoins de formation des équipes de gestion des projets de développement international.
- Succès des projets d'aide au développement
- Profil de compétences des coordonnateurs de projet de développement international

Gestion de projet dans les organisations à but non lucratif.

## **Thématique 5 : Les Missions exploratoires et les MARP**

### **Sujets non explorés :**

- Etude des indicateurs de développement des régions de la Côte d'Ivoire
- Evaluation des approches communautaires des projets

## **Thématique 6 : La cyndynique ou gestion des risques**

### **Sujets non explorés :**

- Analyse des risques des projets de développement
- Techniques de mitigation des risques
- Synthèse des bonnes pratiques en matière de gestion de risques

## **AXE 8-LOGISTIQUE HUMANITAIRE**

### **Thématique 1 : Réseaux logistiques.**

#### **Sujets non explorés :**

- Connectivité des réseaux logistiques
- Performance des réseaux logistiques

### **Thématique 2: Technologies de l'information et de la décision.**

#### **Sujets non explorés :**

Interopérabilité des Systèmes d'information

NTIC et contrôle du circuit logistique

## C-LES ACTIONS DE TERRAIN

Les actions de terrain constituent la grande innovation des activités de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix. Inscrites dans la ligne droite de la paix vue non comme une absence de la guerre, la Chaire organise tous les trimestres, depuis 2008, des missions de terrain au niveau national. Ces missions

Axées sur des approches participatives consistent à étudier les indicateurs de développement des localités rurales et péri-urbaines visitées. Tout en impliquant les différentes couches sociales, enfants, femmes, jeunes, adultes et notables, la Chaire passe en revue les différents problèmes de développement qui minent les villages hôtes et les amènent à les prioriser aux fins d'enclencher des actions de financement des projets pour le développement durable desdites communautés. La Chaire UNESCO s'engage le cas échéant à résoudre les conflits sociaux qui minent la cohésion sociale entre les habitants de la communauté concernée.

En plus des indicateurs de développement, la Chaire organise des journées médicales à grandes échelles sanctionnées par des soins gratuits. Elle peut, si le cas se présente, assurer l'évacuation d'un malade dont l'état de santé l'exige grâce à l'unité ambulatoire de son partenaire, la Croix Rouge Côte d'Ivoire.

Au sein de ces journées humanitaires, la Chaire UNESCO promeut les valeurs culturelles des localités à travers des prestations de danses traditionnelles comme ce fut le cas récemment à Adzopé et à Jacqueline.

## IV-LES PERSPECTIVES

La Chaire ambitionne de promouvoir ses atouts pour donner plus de visibilité à ses actions en vue de s'ériger en Centre d'Excellence Régional.

La Chaire UNESCO envisage aussi, en dehors des réformes structurelles, faire distinguer des Docteurs Honoris Causa par l'Université de Cocody à des personnalités africaines s'étant démarquées par leurs actions en faveur de la culture de la paix.

Demeurée comme une priorité non encore réalisée, la Chaire UNESCO tient fortement à ce que la culture de la paix soit intégrée, comme discipline entière, dans le programme des enseignements en Côte d'Ivoire. C'est un combat qu'elle mène depuis sa création.

### **Conclusion :**

A l'issue de la recension des actions menées par la Chaire UNESCO dans le cadre de la promotion de la culture de la paix, et compte tenu de la grande audience dont elle bénéficie tant de l'Administration Générale, du Secteur Privé, que des Représentations Diplomatiques et Consulaires, force est d'admettre que la Chaire UNESCO et la Côte d'Ivoire se sont appropriées le concept de culture de la paix. Le Dialogue Direct sous la facilitation du Président du Faso est un des résultats de cette appropriation.